

CONTRIBUTIONS ANNUELLES
AUX
PARTIS POLITIQUES
POUR
L'ANNÉE CIVILE 2017





C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6 • Tél. : 867-667-8683 ou 1-866-668-8683 • Téléc. : 867-393-6977

Le 30 avril 2018

L'honorable Nils Clarke
Président de l'Assemblée législative
Assemblée législative du Yukon
Whitehorse (Yukon)

Monsieur le Président,

Veillez recevoir le présent rapport, qui fait état des renseignements contenus dans les déclarations de revenu annuel transmises par les partis politiques enregistrés pour l'année civile 2017. Ce rapport est déposé conformément à l'article 398 de la *Loi sur les élections*.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour obtenir de plus amples renseignements ou des explications sur le contenu du rapport.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La directrice générale des élections,

Lori McKee

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

DÉCLARATION SUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1
Revenus.....	1
Contributions.....	1
Donateurs	1
Plafonds imposés pour les contributions.....	2
Crédit d'impôt pour contributions politiques	2
Divulgence des contributions	2
Déclarations et rapports publics.....	3
PARTIS POLITIQUES ENREGISTRÉS	3
Déclaration de revenu annuel 2017	3
Parti vert du Yukon	4
Parti libéral du Yukon.....	4
Nouveau Parti démocratique du Yukon	6
Parti du Yukon	8
DÉCLARATION DE FINANCEMENT D'ÉLECTION NON ENCORE DÉPOSÉE	10

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, communiquer avec :

Élections Yukon, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Tél. : 867-667-8683 • Sans frais (au Yukon) 1-866-668-8683 • Téléc. : 867-393-6977

Courriel : info@electionsyukon.ca

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

Le présent rapport dresse un état sommaire des sommes reçues par les partis politiques enregistrés au cours de l'année civile précédente. En conformité avec la *Loi sur les Élections* (version modifiée en décembre 2015), les dirigeants des partis ont dûment déposé leur déclaration de revenu annuel. Comme pour les années précédentes, les dirigeants devaient assurer un suivi minutieux des contributions et des registres financiers, vérifier les renseignements concernant les donateurs ainsi que préparer et distribuer les reçus officiels.

Le Bureau des élections a reçu un certain nombre de requêtes concernant les dispositions législatives régissant les contributions. À l'heure actuelle, contrairement au reste du Canada, aucune restriction n'est imposée sur les donateurs ou le montant des contributions. Cette question pourrait toutefois faire l'objet d'un examen par la commission non partisane sur la réforme électorale, dont la mise en place est prévue suivant l'approbation, par l'Assemblée législative, de la motion n° 19 (version modifiée) déposée le 22 novembre 2017.

Si de nouvelles dispositions législatives devaient être adoptées, je suis persuadée que les dirigeants des partis sauront, comme dans le passé, faire preuve de diligence pour s'adapter aux nouvelles règles. Par leur collaboration soutenue et leurs commentaires, ils ont contribué à apporter davantage de clarté et de cohérence en matière de communication de l'information financière.

Comme les années précédentes, je tiens à souligner le rôle important que jouent les dirigeants des partis pour garantir que les contributions politiques sont dûment divulguées au Yukon. C'est tout à leur honneur si, grâce à leurs efforts constants, nous pouvons produire, dans les délais prescrits, des rapports financiers exacts.

La directrice générale des élections,



Lori McKee

DÉCLARATION SUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le présent rapport contient l'information figurant dans les déclarations de revenu annuel déposées par les partis politiques enregistrés (ci-après les « partis ») pour l'année civile 2017. En vertu de l'article 382 de la *Loi sur les élections*, les partis sont tenus de transmettre, au plus tard le 31 mars, une déclaration de revenu annuel à la directrice générale des élections, laquelle doit faire état des contributions reçues au cours de l'année civile précédente. En vertu du paragraphe 18(j) de la *Loi d'interprétation*, la date limite de dépôt des déclarations a été prorogée au 3 avril 2018.

Revenus

Les déclarations de revenu annuel font état des revenus reçus au cours de la période de déclaration, soit :

- contributions en argent ou sous forme de biens et de services;
- produits tirés des activités de financement;
- dons reçus lors de rassemblements et de rencontres tenus à des fins politiques;
- droits d'adhésion;
- droits d'inscription à des activités;
- prêts;
- revenus de placement et d'autres sources.

Contributions

Une contribution est un don remis à un parti ou à un candidat, notamment un don sous forme d'argent, un bien, un service ou un rabais sur le prix habituel de biens ou de services. Il existe deux types de contributions, soit les contributions monétaires et les contributions en nature.

Les *contributions monétaires* sont des contributions en argent et comprennent l'argent comptant, la valeur monétaire d'instruments négociables (comme les chèques) et de l'argent acheminé par carte de crédit ou par d'autres moyens semblables. Ce type de contribution est admissible à un crédit d'impôt pour contributions politiques.

Les *contributions en nature* sont des contributions sous forme de biens et de services. Cela comprend par exemple des dons sous forme de biens, comme du matériel de bureau usagé, ou des dons sous forme de services, comme la réparation d'ordinateurs.

Des reçus officiels sont délivrés pour les deux types de contributions, mais seules les contributions monétaires sont admissibles à un crédit d'impôt pour contributions politiques de l'Agence du revenu du Canada.

Donateurs

Les contributions peuvent être faites par :

- une personne, soit
 - une personne physique;
 - une société constituée dans tout ressort territorial;
 - une société de personnes ou toute autre association, organisation ou entité non constituée en personne morale, et qui est enregistrée en vertu de la *Loi sur les dénominations sociales et les sociétés de personnes*.
- un groupe non constitué, soit
 - un syndicat;
 - un parti politique;
 - toute autre entité qui n'est pas une personne.

Plafonds imposés pour les contributions

Il n'y a aucun plafond sur le montant des contributions qu'un donateur peut verser, pourvu qu'elles soient dûment déclarées et qu'un reçu soit délivré par le parti.

N'importe qui peut faire une contribution à un parti, à condition que les renseignements sur le donateur soient rendus publics.

Il n'y a aucune limite quant au montant total des contributions qu'un parti ou un candidat peut accepter, pourvu que les contributions soient divulguées en bonne et due forme.

Aucune contribution anonyme ne peut être acceptée. Le cas échéant, la contribution anonyme doit être remise à la directrice générale des élections en vue d'être versée au Trésor du Yukon (s'il s'agit d'argent) ou aliénée (s'il s'agit de biens).

Crédit d'impôt pour contributions politiques

En date du 1^{er} janvier 2017, le montant maximal du crédit annuel accordé est de 650 \$, pour une contribution de 1 275 \$ ou plus. Le montant du crédit correspond à la somme des montants suivants :

- 75 % de la première tranche de 400 \$ de contributions;
- 50 % de la deuxième tranche de 350 \$ de contributions;
- 33,33 % de la troisième tranche de 525 \$ de contributions.

Divulgarion des contributions

Toutes les contributions reçues doivent être déclarées, qu'il s'agisse de contributions monétaires ou de contributions en nature. Des copies de tous les reçus officiels délivrés doivent être annexées à la déclaration de revenu annuel.

Pour les contributions de plus de 50 \$: les syndicats et les partis politiques doivent fournir une déclaration indiquant leur nom et adresse; les groupes non constitués doivent fournir le nom et l'adresse d'un particulier, commettant du groupe.

Pour les contributions de plus de 250 \$: les groupes non constitués doivent fournir une déclaration indiquant les nom et adresse de chaque donateur qui a versé, dans le cadre de sa contribution totale, une contribution supérieure à 250 \$, ou indiquant qu'aucune contribution supérieure à 250 \$ n'a été versée.

Si le montant total des contributions dépasse 250 \$, les renseignements sur le donateur sont rendus publics. Pour les contributions de plus de 250 \$, le nom et l'adresse du donateur doivent être indiqués, ainsi que le montant exact de la contribution. Pour les contributions en nature devant être divulguées, il faut fournir une description du bien ou du service offert par le donateur.

Une contribution est supérieure à 250 \$ lorsque le montant global des contributions monétaires et en nature dépasse 250 \$ durant l'année civile.

Déclarations et rapports publics

Le présent rapport contient l'information figurant dans les déclarations de revenu annuel déposées par les partis politiques pour l'année civile 2017.

Les déclarations de revenu annuel transmises à la directrice générale des élections sont des archives publiques. Elles peuvent être examinées par quiconque au Bureau des élections pendant les heures normales d'ouverture. La *Loi sur les élections* interdit la divulgation des noms des donateurs qui ont versé une contribution de 250 \$ ou moins.

Les rapports publiés par le directeur général des élections peuvent être consultés sur le site Web du Bureau des élections ou en communiquant avec le Bureau.

PARTIS POLITIQUES ENREGISTRÉS

Au 31 décembre 2017, quatre partis politiques étaient enregistrés en vertu de l'article 44 de la *Loi sur les élections*.

<u>Parti politique</u>	<u>Dirigeant(e)</u>
Parti vert du Yukon	Scott Gilbert
Parti libéral du Yukon	Julia Spriggs
Nouveau Parti démocratique du Yukon	Jim Cahill
Parti du Yukon	Linda Hillier

Aucun nouveau parti politique n'a été enregistré au cours de l'année civile 2017.

Déclaration de revenu annuel 2017

En vertu de l'article 382 de la *Loi sur les élections*, les partis étaient tenus de déposer une déclaration de revenu annuel au plus tard le 3 avril 2018, déclaration faisant état de tous les revenus reçus durant l'année civile 2017.

Trois partis politiques enregistrés ont (le Parti vert du Yukon, le Nouveau Parti démocratique du Yukon et le Parti du Yukon) ont déposé une déclaration de revenu annuel dans les délais prescrits.

Le Parti libéral du Yukon a déposé une déclaration de revenu annuel dans les délais prescrits, mais il a par la suite indiqué qu'il avait omis de déclarer dix contributions en nature. Une déclaration de revenu annuel modifiée a ainsi été déposée le 20 avril 2018.

Les partis ont recueilli un revenu annuel total de 187 237,60 \$, qui comprend :

- 322 contributions monétaires, pour un total de 106 050,38 \$
- 17 contributions en nature, pour un total de 28 600,00 \$
- d'autres revenus annuels, pour un total de 52 587,22 \$

En tout, les partis ont reçu 405 reçus officiels, qui sont tous justifiés en conformité avec la *Loi sur les élections*.

L'information figurant dans la déclaration de revenu annuel déposée par chaque parti est indiquée ci-après.

Parti vert du Yukon

En 2017, le parti a déclaré un revenu de 1 300,00 \$, qui comprend :

- 1 contribution monétaire, pour un total de 1 300,00 \$.

<u>Contributions de plus de 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
1 Personne	1 300,00 \$	1 300,00 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	<u>1 300,00 \$</u>	<u>1 300,00 \$</u>

<u>Contributions de plus de 250 \$ au Parti vert du Yukon</u>		<u>Montant (\$)</u>
Ivens, Mike	Whitehorse	1 300,00 \$

Parti libéral du Yukon

En 2017, le parti a déclaré un revenu de 73 654,95 \$, qui comprend :

- 68 contributions monétaires, pour un total de 37 049,95 \$
- 10 contributions en nature, pour un total de 20 000,00 \$
- d'autres revenus annuels, pour un total de 16 605,00 \$

<u>Contributions monétaires de 50 \$ ou moins</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
10 Personnes et groupes non constitués	<u>450,00 \$</u>	<u>45,00 \$</u>
Total partiel	<u>450,00 \$</u>	<u>45,00 \$</u>

<u>Contributions monétaires de 50,01 \$ à 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
12 Personnes	1 890,00 \$	157,50 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	<u>1 890,00 \$</u>	<u>157,50 \$</u>

<u>Contributions monétaires de plus de 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
46 Personnes	34 709,95 \$	754,56 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	<u>34 709,95 \$</u>	<u>754,56 \$</u>

<u>Contributions en nature de plus de 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
10 Personnes	20 000,00 \$	2 000,00 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	<u>20 000,00 \$</u>	<u>2 000,00 \$</u>

<u>Contributions de plus de 250 \$ au Parti libéral du Yukon</u>		<u>Montant (\$)</u>
535926 Yukon Inc.	Whitehorse	1 000,00
Bailey, Devin	Whitehorse	600,00
Birrell, Sandy	Whitehorse	500,00
Borntraeger, Bruno	Delta, BC	500,00
Brouwer, Ken	North Vancouver, BC	500,00
Cassidy, Paul	North Vancouver, BC	500,00
Christensen, Ione	Whitehorse	350,00
Cobalt Construction	Whitehorse	1 000,00
Cook, Andrea	Whitehorse	825,00
Cunning, Jason	Whitehorse	400,00
Dave Cyr Consulting ¹	Campbell River, BC	1 000,00
Devrannes, Justin ²	Surrey, BC	1 000,00
Eaton, Doug	Vancouver, BC	3 500,00
ECEE Money Ltd. ³	Vancouver, BC	2 000,00
Embree, Kenneth	North Vancouver, BC	500,00
Equity Exploration	Vancouver, BC	1 000,00
Everett, Cal ⁴	West Vancouver, BC	2 000,00
G4G Capital Corporation	Vancouver, BC	4 000,00
Gallina, Paolo	Whitehorse	275,00
Garratt, G.L.	Vancouver, BC	500,00
Goudie, Karissa	Whitehorse	400,00
Guatto Simpson, Susan	Whitehorse	600,00
Harvey, George	Whitehorse	400,00
Harvey, Lisa	Whitehorse	400,00
Hemsley, Paul	West Vancouver, BC	500,00
Hutton, Lynn	Dawson	670,00
Kassbaum, Brandon	Whitehorse	500,00
Kobayashi, John	Whitehorse	750,00
Lillos, Geoff ⁵	North Vancouver, BC	1 000,00
Manuel, Hilary ⁶	New Westminster, BC	1 000,00
McInnes, Donald ⁷	North Vancouver, BC	2 000,00
Mitchell, Arthur	Whitehorse	300,00
Morrison, David	Whitehorse	600,00
Morton, James	North Vancouver, BC	500,00
Mostyn, Richard	Whitehorse	650,00
Mostyn, Richard Thomas	Whitehorse	400,00

¹ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 000,00 \$ (location de loge de hockey)

² Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 000,00 \$ (location de loge de hockey)

³ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 2 000,00 \$ (location de loge de hockey)

⁴ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 2 000,00 \$ (location de loge de hockey)

⁵ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 000,00 \$ (location de loge de hockey)

⁶ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 000,00 \$ (location de loge de hockey)

⁷ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 2 000,00 \$ (location de loge de hockey)

<u>Contributions de plus de 250 \$ au Parti libéral du Yukon</u>		<u>Montant (\$)</u>
Mostyn, Shona	Whitehorse	550,00
O'Dea, Mark ⁸	North Vancouver, BC	2 000,00
Philip, Simon	Victoria, BC	500,00
Pillai, Delilah	Whitehorse	400,00
Pillai, Ranj	Whitehorse	1 804,95
Savoie, Rodney	Whitehorse	500,00
Silver, Sidney	Dawson	1 000,00
Smith, Mary Louise	Whitehorse	500,00
Sutherland, Greg	Langley, BC	1 000,00
Sweatman, Michael	Delta, BC	500,00
Tallman, Peter	Vancouver, BC	500,00
Tetzlaff, Sean ⁹	North Vancouver, BC	2 000,00
Thomas, Eira	West Vancouver, BC	500,00
Thrall, Brad	Vancouver, BC	500,00
Toronto-Dominion Bank	Toronto, ON	1 000,00
Trevitt, Lauren	Calgary, AB	1 000,00
Vanderbyl, Sheila	Whitehorse	335,00
Wheaton Precious Metals Corp.	Vancouver, BC	1 000,00
White Gold Corp. ¹⁰	Toronto, ON	6 000,00
Wright, John	Whitehorse	500,00

Nouveau Parti démocratique du Yukon

En 2017, le parti a déclaré un revenu de 43 770,49, qui comprend :

- 174 contributions monétaires, pour un total de 35,395.43 \$
- d'autres revenus annuels, pour un total de 8 375,06 \$

<u>Contributions de 50 \$ et moins</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
50 Personnes et groupes non constitués	1 252,52 \$	25,05 \$
Total partiel	1 252,52 \$	25,05 \$
	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
82 Personnes	12 138,00 \$	148,02 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	12 138,00 \$	148,02 \$

⁸ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 2 000,00 \$ (location de loge de hockey)

⁹ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 2 000,00 \$ (location de loge de hockey)

¹⁰ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 6 000,00 \$ (location de loge de hockey)

<u>Contributions de plus de 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
42 Personnes	22 004,91 \$	523,93 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	<u>22 004,91 \$</u>	<u>523,93 \$</u>

<u>Contributions de plus de 250 \$ au Nouveau Parti démocratique du Yukon</u>		<u>Montant (\$)</u>
Alwarid, Shakir	Whitehorse	316,75
Barnes, Karen	Whitehorse	600,00
Barth, Susanne	Whitehorse	500,00
Berrel, Pat	Whitehorse	450,00
Buchan, Rick	Whitehorse	300,00
Findlater, Ross	Whitehorse	600,00
Findlater, Sue	Whitehorse	600,00
Fraser, Max	Whitehorse	600,00
Genest, Michele	Whitehorse	360,00
Gibson, Philip	Whitehorse	600,00
Graham, Colin	Whitehorse	336,75
Green, George	Whitehorse	300,00
Hanson, Liz	Whitehorse	1 100,00
Hayden, Earle	Whitehorse	480,00
Haydock, Jane	Whitehorse	400,00
Hodgins, Ken	Whitehorse	1 275,00
Kroening, Carole	Whitehorse	300,00
MacKay, Elizabeth	Whitehorse	750,00
MacKenzie, Hector	Whitehorse	360,00
Maddison, Sidney	Whitehorse	600,00
McDonald, Piers	Whitehorse	300,00
McLeod, Barbara	Whitehorse	300,00
McNevin, Deborah	Whitehorse	335,00
Mills, Malcolm	Whitehorse	360,00
Moorcroft, Lois	Whitehorse	300,00
Mowat, Paula	Whitehorse	300,00
Mueller, Richard	Whitehorse	400,00
Nolet, Frederic	Whitehorse	416,75
Oberg, Joanne	Whitehorse	300,00
Paquet, Louis	Whitehorse	300,00
Pasquali, Paula	Whitehorse	300,00
Picard, Francois	Whitehorse	766,75
Pinard, JP	Whitehorse	672,91
Rowles, Tom	Marsh Lake	450,00
Stockdale, Dave	Whitehorse	360,00
Taylor, Anne	Whitehorse	1 025,00
Tredger, Jim	Whitehorse	300,00

<u>Contributions de plus de 250 \$ au Nouveau Parti démocratique du Yukon</u>		<u>Montant (\$)</u>
Walsh, John	Whitehorse	500,00
White, Kate	Whitehorse	1 250,00
Whiteside, David	Whitehorse	400,00
Wittfoth, Monina	Dawson	400,00
Wright, Skeeter	Whitehorse	1 440,00

Parti du Yukon

En 2017, le parti a déclaré un revenu de 68 512,16 \$, qui comprend :

- 79 contributions monétaires, pour un total de 32 305,00 \$
- 7 contributions en nature, pour un total de 8 600,00 \$
- d'autres revenus annuels, pour un total de 27 607,16 \$

<u>Contributions monétaires de 50 \$ et moins</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
4 Personnes et groupes non constitués	120,00 \$	30,00 \$
Total partiel	120,00 \$	30,00 \$
<u>Contributions monétaires de 50,01 \$ à 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
42 Personnes	6 345,00 \$	151,07 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	6 345,00 \$	151,07 \$
<u>Contributions monétaires de plus de 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
33 Personnes	25 840,00 \$	783,03 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	25 840,00 \$	783,03 \$
<u>Contributions en nature de plus de 250 \$</u>	<u>Contributions totales</u>	<u>Contribution moyenne</u>
7 Personnes	8 600,00 \$	1 228,57 \$
0 Groupe non constitué	-	-
Total partiel	8 600,00 \$	1 228,57 \$

<u>Contributions de plus de 250 \$ au Parti du Yukon</u>		<u>Montant (\$)</u>
AFD Petroleum	Edmonton, AB	400,00
Alkan Air ¹	Whitehorse	1 450,00
Beese, Mark	Whitehorse	500,00
Boreal Engineering	Whitehorse	500,00
Byram, Jennifer	Whitehorse	1 400,00
Cap MS	Edmonton, AB	400,00
Cathers, Brad ²	Whitehorse	2 900,00
Dandy, Linda	Atlin, BC	1 400,00
Ferris, Ramesh	Whitehorse	1 150,00
Hart, Glenn	Marsh Lake	300,00
Hassard, Stacey ³	Teslin	1 700,00
Henry, Bruce	Whitehorse	400,00
Heynen, Lindsay	Whitehorse	300,00
Hillier, Linda	Whitehorse	450,00
Istchenko, Wade ⁴	Haines Junction	2 400,00
JDS Energy & Mining	Kelowna, BC	450,00
Kaminak c/o Goldcorp Inc.	Vancouver, BC	600,00
Kent, Scott ⁵	Whitehorse	2 260,00
Kluane Community Development Corp.	Burwash Landing	300,00
Laking, Ted	Whitehorse	650,00
Leslie, Amanda	Whitehorse	1 200,00
Marsh Lakes Tents & Events	Whitehorse	650,00
McInroy, Pat	Whitehorse	600,00
McLeod, Patricia ⁶	Watson Lake	1 950,00
Mercer Contracting	Whitehorse	1 800,00
Midnight Sun Drilling	Whitehorse	400,00
Pelly Construction Ltd.	Whitehorse	1 250,00
Smith, Jonas	Whitehorse	340,00
Steele, Gordon	Whitehorse	1 200,00
TD Bank Group	Toronto, ON	1 000,00
Total Trac Yukon (2012) Inc.	Whitehorse	650,00
Van Bibber, Geraldine ⁷	Whitehorse	1 500,00
Victoria Gold Corp. c/o StrataGold Corp.	Vancouver, BC	800,00
Wadham, Rory	Whitehorse	740,00
Yukon Yamaha	Whitehorse	650,00

¹ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 250,00 \$ (forfait cours de pilotage)

² Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 400,00 \$ (randonnée en traîneau à chiens)

³ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 500,00 \$ (forfait repas)

⁴ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 2 000,00 \$ (forfait de pêche)

⁵ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 200,00 \$ (forfait repas)

⁶ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 750,00 \$ (escapade à Watson Lake)

⁷ Comprend une contribution en nature d'une valeur de 1 500,00 \$ (croisière sur le fleuve Yukon)

DÉCLARATION DE FINANCEMENT D'ÉLECTION NON ENCORE DÉPOSÉE

Au moment de l'impression du rapport annuel de 2016, une déclaration de financement d'élection n'avait pas été déposée. Le 14 août 2017, une ordonnance de conformité a été délivrée à l'intention de Victor Kisoun, un candidat indépendant de la circonscription de Watson Lake, lui ordonnant de déposer une déclaration de revenu pour les élections générales de 2016. À la date limite du 14 septembre 2017, le candidat n'avait pas encore déposé sa déclaration.

En conformité avec le paragraphe 352(3) de la *Loi sur les élections*, l'ordonnance de conformité a été déposée auprès de la Cour suprême du Yukon le 13 octobre 2017.

Au moment de l'impression du présent rapport, la déclaration n'avait pas toujours été déposée.